

# AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

## D'ACCÈS AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2<sup>EME</sup> CLASSE

Cet examen est ouvert aux :

- ☒ ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX AYANT ATTEINT LE 4<sup>EME</sup> ECHELON ET COMPTANT AU MOINS TROIS ANS DE SERVICES EFFECTIFS DANS CE GRADE.

*NEANMOINS, EN APPLICATION DE L'ARTICLE 13 DU DECRET N° 2013-593 DU 5 JUILLET 2013 MODIFIE, LES CANDIDATS PEUVENT SUBIR LES EPREUVES D'UN EXAMEN PROFESSIONNEL AU PLUS TOT UN AN AVANT LA DATE A LAQUELLE ILS DOIVENT REMPLIR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE OU LE TABLEAU D'AVANCEMENT.*

Date de l'épreuve écrite : **18 Janvier 2018**

Lieu des épreuves : **Saint-Lô ou sa périphérie**

Date des épreuves pratiques : **à déterminer**

Période de retrait du dossier d'inscription : **du 5 au 27 Septembre 2017 \***

Date limite de dépôt du dossier d'inscription : **5 Octobre 2017\***

\*(le cachet de la poste faisant foi)

Les retraits de dossiers devront s'effectuer durant la période indiquée ci-dessus :

- soit sur demande écrite individuelle accompagnée d'une enveloppe grand format libellée aux nom et adresse du demandeur et affranchie au tarif 100 g en vigueur ; (le cachet de la poste faisant foi)
- soit directement aux heures d'ouverture des bureaux auprès du Centre de Gestion de la Manche ;
- soit par préinscription sur le site [www.cdg50.fr](http://www.cdg50.fr) (rubrique « en 1 clic »). Le dossier d'inscription imprimé lors de la préinscription devra être retourné au Centre de Gestion de la Manche au plus tard le **5 Octobre 2017** (le cachet de la poste faisant foi).  
Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

**AUCUNE DEMANDE PAR TELEPHONE, MAIL OU FAX NE SERA ACCEPTEE**

**Aucune modification dans le dossier ne pourra être enregistrée  
après la date de clôture des inscriptions.**

CENTRE DE GESTION DE LA MANCHE

139 rue Guillaume Fouace

CS 12309

50009 SAINT-LO Cedex

[du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 H 00

**POUR AFFICHAGE**

